

LES SECTIONS INTERNATIONALES DANS LES HAUTS-DE-SEINE



ALLEMAND

Maternelle	La-Farandole	<i>Courbevoie</i>
Élémentaires	Rouget-de-Lisle	<i>Courbevoie</i>
	La-Croix-Bosset	<i>Sèvres</i>
Collèges	G.-Pompidou	<i>Courbevoie</i>
	Clg. de Sèvres	<i>Sèvres</i>
Lycée	J.-P.-Vernant	<i>Sèvres</i>



ANGLAIS BRITANNIQUE

Maternelle	J.-Du-Bellay	<i>Courbevoie</i>
Élémentaires	P.-de-Ronsard	<i>Courbevoie</i>
	L.-Gambetta	<i>Sèvres</i>
	Point-du-Jour	<i>Boulogne</i>
Collèges	G.-Seurat	<i>Courbevoie</i>
	Clg. de Sèvres	<i>Sèvres</i>
	Clg. Paul Eluard	<i>Nanterre</i>
Lycées	C.-Gounod/É.-J.-P.-Vernant	<i>St-Cloud</i>
		<i>Sèvres</i>



CORÉEN

Maternelle	T.-Gautier	<i>Courbevoie</i>
Élémentaire	A.-Silvestre	<i>Courbevoie</i>
Collège	Les-Bruyères	<i>Courbevoie</i>



ANGLAIS AMÉRICAIN

Maternelle	S.-Delaunay	<i>Courbevoie</i>
Élémentaire	A.-Malraux	<i>Courbevoie</i>
Collège	Les-Renardières	<i>Courbevoie</i>



CHINOIS

Maternelle	Molière	<i>Courbevoie</i>
Élémentaire	Lamartine	<i>Courbevoie</i>
Collège	A.-De-Vigny	<i>Courbevoie</i>
Lycée	L.-Aubrac	<i>Courbevoie</i>



ARABE

Maternelle	S.-Delaunay	<i>Courbevoie</i>
Élémentaire	A.-Malraux	<i>Courbevoie</i>
Collège	Les-Renardières	<i>Courbevoie</i>
Lycée	L.-Aubrac	<i>Courbevoie</i>



JAPONAIS

Maternelle	Les-Fauvelles	<i>Courbevoie</i>
Élémentaire	J.-De-La-Bruyère	<i>Courbevoie</i>
Collège	G.-Pompidou	<i>Courbevoie</i>



PORTUGAIS

Élémentaire	Les-Coteaux	<i>St-Cloud</i>
Collèges	É.-Verhaeren	<i>St-Cloud</i>
Lycée	A.-Dumas	<i>St-Cloud</i>

CONTACTS

POUR LE 1^{ER} DEGRÉ

Auprès de
l'inspection de l'E.N.
de circonscription.

COURBEVOIE : sidesecolesdecourbevoie@ac-versailles.fr

SEVRES : 0922543p@ac-versailles.fr

BOULOGNE : 01 30 83 52 51 - ce.0922179u@ac-versailles.fr

SAINT-CLOUD : 0922550x@ac-versailles.fr
(+CHAVILLE)

POUR LE 2^d DEGRÉ : Contacter l'établissement proposant la section souhaitée.



LES SECTIONS INTERNATIONALES

dans les HAUTS-DE-SEINE



En lien étroit avec le projet académique de diversification de l'offre linguistique et en cohérence avec le développement de l'attractivité internationale de la région Île-de-France, le département des Hauts-de-Seine accroît son pôle de sections internationales.

Les sections internationales s'inscrivent dans le cadre de partenariats bilatéraux conclus entre la France et les états étrangers ou des organismes représentant leur système éducatif. Les élèves comme les enseignants y sont français ou étrangers.

Elles existent en école élémentaire, au collège et au lycée d'enseignement général en France et dans le réseau d'enseignement français à l'étranger.

Dans le département des Hauts-de-Seine, de l'école primaire jusqu'en terminale, les sections internationales offrent un parcours exigeant aux enfants des :

- Familles étrangères : en élémentaire, les enfants doivent posséder un niveau en français leur permettant de suivre les apprentissages de leur classe d'âge.
- Familles binationales : l'enfant a un de ses deux parents ressortissant d'un pays dont la langue souhaitée est parlée.
- Familles françaises : les enfants doivent disposer des compétences linguistiques issues du CECRL et présentées en annexe.

Les élèves concernés peuvent bénéficier d'un enseignement dans huit langues différentes.

À la rentrée scolaire 2018, 1500 élèves environ sont concernés (500 dans le 1^{er} degré et 1000 dans le 2^d degré).

Dispositif bilingue et biculturel, les sections internationales ont pour originalité d'intégrer, au sein du système éducatif français, un enseignement relevant non seulement de la langue, mais aussi des méthodes pédagogiques du pays partenaire.

À partir du collège, deux disciplines sont dispensées dans la langue de la section, en fonction de programmes mis en place conjointement par le ministère français et les autorités éducatives du pays partenaire :

la langue et littérature ;

l'histoire et la géographie ;

pour les sections internationales chinoise et coréenne uniquement,

l'histoire-géographie est remplacée par les mathématiques.

Une attention particulière est portée sur la sécurisation du parcours linguistique des élèves, particulièrement pour ceux qui quitteraient la section internationale, afin qu'ils puissent continuer à progresser dans la langue, hors de la structure et à leur rythme.

PROCÉDURES D'INSCRIPTION

Le recrutement des élèves est organisé sur la base d'un dossier de candidature déposé, auprès de l'I.E.N. pour le 1^{er} degré ou de l'établissement concerné pour le 2^d degré.

Un entretien et des tests dans la langue de sa section, peuvent être demandés.



Dossiers d'inscription disponibles sur la page suivante :

www.ac-versailles.fr/si92